

---

# MAUSS: DU DON ANTAGONISTIQUE AU DON PAISIBLE<sup>1</sup>

---

Claude Meillassoux



Dans sa préface aux oeuvres complètes de Mauss, Lévi-Strauss écrit que la démarche de celui-ci est "tortueuse", que sa pensée est "obscur" mais "sillonée d'éclairs". En vérité ceci n'est vrai que pour l'**Essai sur le Don**. Les autres recherches de Mauss sont à bien des égards plus claires et plus cohérentes. C'est pourtant l'**Essai sur le Don**, l'oeuvre de Mauss la plus connue, la plus réputée, la plus célébrée. Or cette réputation tient, à mon sens, à ce que ce texte repose sur un paralogisme qui, au lieu d'élucider le phénomène de la circulation des biens dans les sociétés non-capitalistes, évoque le mystère.

Si l'on s'en tient à la manière dont Mauss traite du potlatch dans cet essai, on constate en premier lieu qu'il ne parvient pas à caractériser le système économique auquel il est confronté. Boas, la principale source de Mauss, lorsqu'il décrivait le potlatch vers 1897 était imbibé de l'idéologie capitaliste et spéculatrice américaine. C'était pour lui l'époque où la Bourse était le temple de la religion capitaliste et la spéculation la plus louable des activités. Boas, qui voulait généreusement montrer que les sauvages étaient des gens comme nous, découvre ainsi l'agiotage chez les Kwakiutl. Mauss malgré quelques réserves de vocabulaire, commence par le suivre sur ce point. Il accepte les notions de crédit, de monnaie, d'intérêt, de propriété, etc. Bien qu'il se livre à cet égard à d'intéressantes discussions sémantiques dont on aurait attendu une plus grande rigueur de vocabulaire, il accepte une analogie des termes qui le conduisent à une analogie des situations: le potlatch serait "un marché sans marchands", le marché étant selon lui "un phénomène humain qui n'est étranger à aucune société connue". Ayant ainsi postulé l'échange marchand comme universel, Mauss ne découvre cependant ni *homo economicus*, ni marchandises. Les biens n'y circulent pas selon les lois du marché mais par don et contre-dons, d'un caractère particulier néanmoins, puisqu'ils sont à la fois volontaires et obligatoires, que le mobile en est la dépense pure ou la générosité, tout en étant porteurs d'intérêts dépassant parfois 100% et assortis de contraintes légales (esclavage pour dettes).

Il est clair que Mauss ici s'égare et que les catégories qu'il emploie pour caractériser le système économique (échange, contrat, monnaie, pouvoir d'achat, intérêt, crédit, propriété, etc.) sont inadéquates. Or Mauss écrivait en 1923. Pouvait-il encore ignorer si complètement la démarche du matérialisme historique, dédaigner la recherche portant sur les conditions